

Il faut sanctionner les grandes entreprises qui ne respectent pas l'égalité salariale hommes-femmes

08/10/2015

Les entreprises cotées en bourse, qui ne pratiquent pas l'égalité salariale entre hommes et femmes, pourraient risquer des sanctions, comme l'exclusion des marchés publics financés par le budget de l'UE. C'est en substance ce que demande une résolution adoptée ce 8 octobre par le Parlement européen à Strasbourg.

Les Socialistes & Démocrates ont soutenu cette proposition, qui implique une révision la législation actuel de l'UE en matière d'égalité de traitement entre femmes et hommes.

Inés Ayala Sender, eurodéputée et porteparole du Groupe S&D en la matière, a déclaré ceci :

« En Europe, l'égalité des salaires reste un mythe. Dix ans après l'instauration d'une loi européenne qui devait la garantir, à travail égal les femmes gagnent toujours moins que les hommes. La différence moyenne s'élève à 16 %. Et la crise économique a aggravé ce fossé salarial. »

« Une des raisons de la persistance de cette discrimination est l'absence de sanctions encourues par les entreprises qui n'assurent pas l'égalité de traitement. En conséquence, nous demandons l'intégration de sanctions à la législation actuelle. »

« Plus précisément, nous demandons l'instauration d'audits salariaux obligatoires pour les sociétés cotées en bourse dans l'UE, hormis les petites et moyennes entreprises (PME), afin de mettre en lumière l'écart de salaires entre hommes et femmes. Cette initiative est soutenue par les syndicats. Nous demandons que les entreprises qui n'assument pas leurs responsabilités soient sanctionnées. Elles doivent être exclues des marchés publics relatifs à des biens et services financés par le budget de l'UE. Dans cet esprit, nous appelons les États membres à agir pareillement avec les entreprises bénéficiant de subventions publiques. »

« Cette approche est la seule qui permettra de progresser. »

Marie Arena (Belgique), porteparole du Groupe S&D en matière de droits des femmes et d'égalité des sexes, a ajouté ceci :

« L'égalité entre hommes et femmes en matière d'emploi, implique l'égalité sur le plan des carrières. Nous estimons que l'instauration de quotas pour accroître la représentation des femmes dans les conseils d'administration des grandes entreprises constitue la seule manière de briser le 'plafond de verre'. »

« La Commission européenne a avancé une proposition à cet effet, et le Parlement européen la soutient. Toutefois, au sein du Conseil les gouvernements de l'UE refusent toujours d'assumer leurs responsabilités pour faire de l'égalité des sexes une priorité en Europe. Ils se conduisent de la même manière que quand ils ont bloqué le renforcement de la directive relative au congé de maternité. »